



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.5/1996/L.1/Rev.1
17 mai 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Session extraordinaire de 1996
21-31 mai 1996
Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION

Organisation des travaux

Note du Secrétariat

1. Le projet d'organisation des travaux de la Commission du développement social à sa session extraordinaire de 1996 (voir annexe) a été établi conformément à la résolution 1995/60 et à la décision 1995/324 du Conseil économique et social, ainsi qu'à la résolution 50/161 de l'Assemblée générale, afin de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les délais impartis et compte tenu des services de conférence affectés à la Commission. Il a été révisé compte tenu des vues exprimées et de l'accord préliminaire conclu lors des réunions officieuses tenues avant la session extraordinaire de la Commission.
2. On appelle l'attention sur le projet d'ordre du jour provisoire de la session publié sous la cote E/CN.5/1996/1, et sur les annotations s'y rapportant, dans lesquelles sont définies les tâches confiées à la Commission à sa session extraordinaire de 1996 par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale.
3. Le calendrier des travaux ci-après est proposé à titre indicatif et revêt un caractère provisoire. Si le débat général relatif à un point de l'ordre du jour est achevé avant la date indiquée, la Commission voudra peut-être aborder immédiatement l'examen du point suivant.
4. Des dispositions ont été prises pour que les séances aient lieu le matin et l'après-midi durant la session. Il est proposé de tenir les séances de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.
5. La Commission du développement social doit tenir sa session extraordinaire du 21 au 24 et du 28 au 31 mai 1996. Le lundi 27 mai étant un jour férié, aucune séance n'a été prévue pour ce jour-là.

* E/CN.5/1996/1.

Annexe

PROJET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA COMMISSION DU
DÉVELOPPEMENT SOCIAL À SA SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1996

Mardi 21 mai

Matin	<u>Point 1</u>	Élection du bureau
	<u>Point 2</u>	Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation
		<u>Documentation</u> : E/CN.5/1996/1 et E/CN.5/1996/L.1/Rev.1
	<u>Point 3</u>	Examen du fonctionnement de la Commission (introduction et débat général)
		<u>Documentation</u> : E/CN.5/1996/2
13 heures		<u>Clôture de la liste des orateurs sur le point 3</u>
Après-midi	<u>Point 3</u>	Examen du fonctionnement de la Commission (suite du débat général)

Mercredi 22 mai

Matin	<u>Point 3</u>	Examen du fonctionnement de la Commission (suite du débat général)*
	<u>Point 4</u>	Thème directeur : stratégies et mesures pour éliminer la pauvreté (introduction et débat général)
		<u>Documentation</u> : E/CN.5/1996/3
Après-midi	<u>Point 4</u>	Thème directeur : stratégies et mesures pour éliminer la pauvreté (discussion de groupe, point subsidiaire a) Formulation de stratégies intégrées)

Jeudi 23 mai

Matin	<u>Point 4</u>	Thème directeur : stratégies et mesures pour éliminer la pauvreté (discussion en groupe du point subsidiaire b) Satisfaction des besoins humains essentiels de tous)
Après-midi	<u>Point 4</u>	Thème directeur : stratégies et mesures pour éliminer la pauvreté (discussion en groupe du point subsidiaire c) Promotion de l'autosuffisance et des initiatives communautaires)

* Si nécessaire; autrement, la séance peut commencer par le débat général sur le point 4.

Vendredi 24 mai

Matin Point 4 Thème directeur : stratégies et mesures pour éliminer la pauvreté (suite du débat général)

11 heures Clôture de la liste des orateurs sur le point 4

Après-midi Point 3 Groupe de travail sur l'avenir de la Commission du développement social

Mardi 28 mai

Matin Point 3 Groupe de travail sur l'avenir de la Commission du développement social

13 heures Heure limite de dépôt de projets de proposition sur le point 3

Après-midi Point 4 Groupe de travail sur l'élimination de la pauvreté

Mercredi 29 mai

Matin Point 4 Groupe de travail sur l'élimination de la pauvreté

13 heures Heure limite de dépôt de projets de proposition sur le point 4

Après-midi Discussion avec les représentants des équipes spéciales interorganisations chargées du suivi des conférences internationales

Jeudi 30 mai

Matin Consultations officieuses

Après-midi Consultation officieuses

17 heures Présentation de projets de proposition sur les points 3 et 4

Vendredi 31 mai

Matin Point 5 Ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session de la Commission

Documentation : E/CN.5/1996/L.2

Décision sur les projets de proposition relatifs aux points 3 et 4

Après-midi Décision sur les projets de proposition en suspens (le cas échéant)

Point 6 Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa session extraordinaire de 1996

Clôture de la session
